

Comité syndical du 15 mars 2021

[DL 2021_03/01a](#)

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DRESSÉ PAR MME PASCALE RIVIERE, COMPTABLE DU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN LOT-ET-GARONNE A VOCATION DÉPARTEMENTALE VALORIZON

Le Comité Syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **9 mars 2021**, s'est réuni, salle des fêtes de Damazan, sous la présidence de M. Michel MASSET, Président, le **lundi 15 mars 2021 à 10h00**.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Séverine BESSON, Jacques BILIRIT, Christophe BOCQUET, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Michel MASSET, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Pierre CAMANI, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Lionel FALCOZ, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Guillaume MOLIERAC (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Michel VERGNÉ (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE D'AQUITAINE EN PAYS DE SERRES : Jean-Louis COUREAU (1).

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : Mmes FOUNAUD-VEYSSET, GONZATO-ROQUES, TONIN, MM. COLLADO, COUREAU, DE COLOMBEL, DERC, FALCOZ, LERDU, LORENZELLI, MASSET, MOLIERAC, PIN, ROSIER, ROSO, SEGALA, VERGNÉ (17)

Représentés : M. BARJOU par M. ROSO, M. BILIRIT par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. BOCQUET par M. LORENZELLI, Mme BONNEAU par M. DERC, Mme LAURENT par Mme TONIN, M. VERDELET par M. PIN (6).

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET

Nombre de délégués présents : 17

Représentés : 6

TOTAL : 23

Participants divers : Mme LOUETTE et M. SAINT-MARTIN (Cabinet KPMG)

[DL 2021_03/01a](#)

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DRESSÉ PAR MME PASCALE RIVIERE, COMPTABLE DU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN LOT-ET-GARONNE A VOCATION DÉPARTEMENTALE VALORIZON

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M14,

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale, ValOrizon, modifiés par l'arrêté préfectoral n°472017-12-29-003 du 29 décembre 2017,

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, et qu'il doit être voté préalablement au compte administratif.

Le compte de gestion 2020, présenté par Madame Pascale RIVIERE, comptable du syndicat ValOrizon fait apparaître les résultats suivants :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Recettes	1 815 354,18	11 030 775,90	12 846 130,08
Dépenses	1 991 075,44	10 698 870,98	12 689 946,42
Déficit de l'exercice	- 175 721,26		- 175 721,26
Excédent de l'exercice		331 904,92	331 904,92
Résultat de clôture de l'exercice précédent	632 338,83	461 266,08	1 093 604,91
Part affectée à l'investissement			
Résultat de clôture	456 617,57	793 171,00	1 249 788,57

Le compte présenté est établi en conformité avec le compte administratif de l'ordonnateur.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Article 1 : **APPROUVE** le compte de gestion 2020 présenté par Madame Pascale RIVIERE, Comptable du syndicat ValOrizon.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait à Damazan, le 26 mars 2021

Le Président,
Michel MASSET

Publication / Affichage

Le 26 mars 2021